



Printemps - Été 2021

Le Léryverain

« Quand le soleil brille, je peux tout faire. Aucune montagne n'est trop haute, aucun problème trop difficile à surmonter. » - Wilma Rudolph



@Villedelery • www.lery.ca



Votre municipalité

Urgence	911
Police	450 698-1331
Administration	450 692-6861 450 692-6881 (télécopieur)
Courriel	info@lery.ca
Site web	www.lery.ca

Horaire Lundi au jeudi : 8h30 - 12h et 13h - 17h
Vendredi : 8h30 - 12h

Nous vous rappelons que les bureaux de l'hôtel de ville sont fermés les vendredis après-midi.

We remind you that the offices of the Town Hall are always closed on Friday afternoons.

Votre Conseil municipal

Walter Letham, Maire

maire@lery.ca | 450 692-6861 #300

Gérald Ranger, Conseiller du district de La Gare

district1@lery.ca | 450 692-6861 #301

Vacant, District Les Boisés

district2@lery.ca | 450 692-6861 #302

Éric Pinard, Conseiller du district Bellevue

district3@lery.ca | 450 692-6861 #303

Paul Leclaire, Conseiller du district Les Riverains

district4@lery.ca | 450 692-6861 #304

Eric Parent, Conseiller du district du Manoir

district5@lery.ca | 450 692-6861 #305

Johanne Dutil, Conseillère du district Woodland

district6@lery.ca | 450 692-6861 #306

Services

Administration

Dale Stewart, #201, Directeur général et secrétaire-trésorier

Emilie Wilson, #203, Commis comptable - Taxation

Isabelle Coderre, #200, Adjointe à la direction générale

Viki Lebel, #208, Réceptionniste

Incendie

Éric Steingue, #206, Directeur du Service d'incendie

Urbanisme

Oumar Dia, #204, Responsable du Service de l'urbanisme

Daniel Le Brasseur, #209, Inspecteur municipal

Manon Berthiaume, #202, Adjointe administrative

Travaux publics

Éric Groulx, #205, Responsable des travaux publics

Patrick Tremblay, #205, Employé des travaux publics

Jean-Christophe Corbeil-Aucoin, #205, Employé des travaux publics,

Julie Murphy, #205, Employée des travaux publics

Loisirs et culture

Chloé Beaudoin-Lejour, #230, Coordinatrice des loisirs et agente des communications

Congés à venir - Fermeture de l'hôtel de ville

Veillez noter que nos bureaux seront fermés aux dates suivantes :

- 24 juin (Fête nationale du Québec)
- 1er juillet (Fête du Canada)
- 6 septembre (Fête du Travail)
- 11 octobre (Action de grâce)

Séances du Conseil municipal

Les séances du Conseil municipal ont lieu le 2^e lundi de chaque mois, à 20 heures (à l'exception du mois d'octobre, où la séance a lieu le 2^e mardi). Les procès-verbaux sont disponibles en ligne sur notre site Internet (www.lery.ca) ainsi qu'en version papier à l'hôtel de ville. Prenez note que les séances ont lieu à huis clos jusqu'à nouvel ordre (plus de détails en page 4).

Municipal Council Meetings

The second Monday of each month at 8 p.m. (except October, first Monday). Minutes of the Council meetings are available online (www.lery.ca) or in person at Town Hall. Please note that the sessions are held behind closed door until further notice (more details on page 5)

Vos élus vous représentent auprès de ...

Les personnes suivantes ont été nommées pour représenter la municipalité auprès des différents organismes locaux et régionaux suivants :

MRC de Roussillon : M. Walter Letham

Transports Accès : Mme Johanne Dutil

Coordonnateur des mesures d'urgence : M. Eric Parent

Comité consultatif d'urbanisme :

M. Éric Pinard et M. Gérald Ranger

Comité de démolition :

M. Éric Pinard, M. Eric Parent et Mme Johanne Dutil

Comité culturel : Mme Johanne Dutil

Club Optimiste : M. Eric Parent et M. Gérald Ranger

Comité des ressources humaines :

M. Paul Leclaire et Mme Johanne Dutil

Comité consultatif en environnement :

M. Éric Pinard et M. Gérald Ranger

Mise en place Phase II : Mme Johanne Dutil, M. Éric Pinard, M. Eric Parent et M. Paul Leclaire

Message du maire



La vie nous envoie parfois des balles courbes, mais lorsqu'on pense à la COVID-19, c'était plutôt comme de recevoir un coup de bâton de baseball... Ceci dit, nous sommes forts et nous commençons à apercevoir la lumière au bout du tunnel. La vie à la Ville de Léry reprend tranquillement son cours normal, au même moment où nous approchons de la fin de cette très longue hibernation.

Les projets de la ville et du gouvernement avancent bien. Les fondations de l'école sont maintenant coulées et nous pourrions commencer à voir le bâtiment principal prendre forme au cours des prochaines semaines. Les rues pour le projet de développement domiciliaire derrière l'école sont également en construction, et bientôt, les travaux d'aqueduc et d'égout pour ce secteur le seront aussi. Nous avons également débuté les travaux pour l'agrandissement des étangs aérés afin de répondre aux besoins des nouveaux développements, de l'école ainsi que des travaux prévus pour la Phase II. Le financement de ces travaux d'agrandissement est assuré par les promoteurs, par le biais d'une taxe foncière dédiée au projet. La Phase II avance bien elle aussi. Nous avons récemment adopté un règlement d'emprunt, les ingénieurs finalisent les plans d'un éventuel appel d'offres pour la construction et les discussions pour l'acquisition de servitudes avec certains propriétaires s'amorceront sous peu.

Nous espérons que les procédures judiciaires concernant le boisé Châteauguay-Léry (la zone boisée située du côté ouest du boulevard René-Lévesque) se soldent par un règlement avec le gouvernement du Québec, ces derniers ayant récemment annoncé être prêts à payer 50% du prix d'achat jusqu'à un montant maximal. La Communauté Métropolitaine de Montréal assumerait alors 33% de la facture et les 17 % restants pourraient être payés par le biais d'un programme de collecte de fonds public. La Ville de Léry a joué un rôle majeur au cours des six dernières années afin de préserver ce secteur et de pouvoir continuer d'en profiter, dans l'espoir de voir cet espace devenir un parc public à part entière.

Il y a beaucoup d'activité et d'action dans notre petite ville. Mais laissez-moi vous assurer que tout ce développement est contrôlé, afin de garantir que nous avançons toujours dans la bonne direction et que toutes nos décisions sont prises afin de conserver la Ville de Léry que nous connaissons et que nous aimons.

Je vous souhaite à tous, un agréable été!

Life sometimes throws us a curve ball, but when it comes to Covid-19, it feels more like being hit by a baseball bat. However, we are strong, and we are seeing the light at the end of the tunnel. Life in Ville de Léry is slowly getting back to normal, as we move closer to the end of this long, long hibernation.

The town and government projects are moving forward. The school's foundation has been poured we will see the main building start going up in the next few weeks. The roads for the new development behind the school are under construction and soon, the sewer and water lines as well. We have recently started the sewage treatment plant capacity expansion project to accommodate the school, new developments and Phase 2. The properly developers are currently financing this project through a dedicated property tax. Also, Phase 2 is progressing well, with the recent adoption of a loan bylaw, the engineers finalizing plans for an eventual construction tender bid and discussions for servitude acquisitions with certain property owners getting underway shortly.

We are hopeful that judicial proceedings with regards to the Boisé Léry-Châteauguay are moving towards a settlement with the Quebec Government having announced recently being willing to pay 50% of the purchase price up to a maximum amount, the Communauté Métropolitaine de Montréal paying 33% and the final 17% possibly being paid through a public fundraising program. Ville de Léry has played a major role over the last six years in the preservation of this area for us all to enjoy with the idea of it eventually becoming a full public park.

There is a great deal of activity and action in our little town. However, let me reassure you that it is a controlled expansion, always making certain that we are moving in the right direction and that we continue to preserve the Ville de Léry we know and love.

I wish you all a most enjoyable summer!

COVID-19

Photographie par
Jason England

En raison des conditions particulières que nous vivons actuellement, plusieurs mesures sont prises, conformément aux recommandations du gouvernement. Ces mesures sont temporaires et nous vous assurons que dès que les autorités de la santé publique nous le permettront, nous reprendrons le cours normal de nos activités. Afin de vous tenir informés sur les développements, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Internet (www.lery.ca) et à vous abonner à notre page Facebook.

Hôtel de ville

Afin de réduire les risques pour la population et les employés municipaux, nous invitons les citoyens à consulter notre site Internet ou à communiquer avec nous par courriel (info@lery.ca) ou par téléphone au 450 692-6861, poste 0 plutôt que de vous présenter à l'hôtel de ville. Si, toutefois, vous devez vous présenter à l'hôtel de ville, nous vous rappelons que le masque est obligatoire, que vous devez vous désinfecter les mains à l'entrée et que le maintien de la distanciation physique est de mise. Soyez assurés que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir afin de préserver la santé de tous nos citoyens ainsi que celle de nos employés et leur famille. Nous vous remercions de respecter les consignes.

Séance du Conseil municipal et consultations publiques

Les séances du conseil ont lieu à huis clos et par visioconférence jusqu'à nouvel ordre et les consultations publiques s'effectuent par écrit. De plus, les rencontres du comité consultatif d'urbanisme se font également par visioconférence.

Élections partielles 2020 – District 2 – Les Boisés

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a informé la Ville de Léry que le scrutin partiel qui devait avoir lieu le 29 mars 2020 pour le poste de conseiller dans le District 2 – Les Boisés sera reporté aux prochaines élections municipales, soit le 7 novembre 2021.

Organismes communautaires

Notez que les tournois de cartes organisés par **Loisirs Léry** sont toujours annulés, jusqu'à nouvel ordre.

Le **Club Optimiste** de la Ville de Léry ouvrira son camp de jour cet été.

En ce qui concerne le **Club de l'Âge d'or**, les parties de pétanque extérieures ont repris graduellement, tout en respectant les nouvelles mesures. Pour le moment toutes les autres activités sont suspendues. Pour vous procurer votre carte de la FADOQ, contactez Mme Diane Gendron, présidente du Club de l'Âge d'or, au 450 692-0459.

Au niveau de la **Station de l'Aventure – Maison de la famille**, certaines activités ont repris; nous vous invitons à consulter leur page Facebook pour les dernières nouvelles (Plus de détails en p. 5).

Activités

Les activités sportives et culturelles reprennent tranquillement tout en suivant les mesures sanitaires. Vous trouverez, au cours des prochaines pages, quelques photos des activités que nous avons pu organiser ce printemps.



LES RESSOURCES EXISTENT

Ressources d'aide
2-1-1

Info-social
8-1-1

Si vous êtes en détresse
1 866 277-3553





Due to the special circumstances we are currently experiencing, several measures have been taken based on recommendations made by the government. These measures are temporary, and we assure you that we will resume normal operations as soon as public health authorities allow us to do so. To stay abreast of all developments, we invite you to visit our website (www.lery.ca) and to follow us on Facebook.

Town Hall

In order to reduce the risks for the population and municipal employees, we ask citizens to avoid going to Town Hall in person if possible; instead, please check our website for information or contact us by email (info@lery.ca) or by phone (450 692-6861, ext. 0). If you must go in person, we remind everyone that you must wear a mask, sanitize your hands upon entering the building, and comply with social distancing rules. Rest assured that we are doing everything in our power to keep our citizens and our employees and their families healthy. We thank you for complying with the guidelines.

Council meetings and public consultations

Council meetings are being held in closed sessions and by videoconference until further notice, and public consultations replaced by written consultations. The urban planning advisory board is also holding its meetings by videoconference.

2020 by-election – District 2 – Les Boisés

Municipal Affairs and Housing has advised the City of Léry that the March 29th, 2020 by-election for the position of councillor in District 2 - Les Boisés will be postponed until the next municipal election on November 7th, 2021.

Community organizations

Please note that the card tournaments organized by **Loisirs Léry** are still cancelled until further notice.

The **Optimist Club** will be holding its summer day camp.

The **Seniors Association** has gradually resumed its outdoor pétanque matches, as long as new health measures are followed by players. For now, all other activities are still suspended. To obtain your FADOQ card, contact Ms. Diane Gendron, president of the Senior Association, at 450 692-0459.

Over at **Station de l'Aventure – Maison de la famille**, some activities have resumed. Visit their Facebook page for the latest information.

Activities

Sporting and cultural activities are gradually resuming with health guidelines in place. In the next few pages, you will find a few photos of activities that were held this spring.



Nouvelles en bref / Local news

Photographie par
Jean-Francois Sauvé

Maison de la famille - Station de l'Aventure

540, chemin du Lac-Saint-Louis
450 691-4897



Station de l'Aventure, Maison de la famille

Activités pour les parents et leurs enfants de 0 à 17 ans

Matinées parent-enfant

Léry : mercredi et jeudi matin de 9 h à 11 h

Église de Sainte-Martine : lundi matin de 9 h à 11 h

Haltes-répît

Léry : lundi et mardi de 9 h à 14 h

Sainte-Martine : mercredi et jeudi de 9 h à 14 h

Saint-Isidore : lundi et mardi de 9 h à 14 h

Étant donné la situation actuelle, il nous est impossible pour le moment de confirmer toute autre activité. Il est donc important de consulter le site Internet de la Station de l'Aventure afin d'avoir le calendrier à jour de leurs activités.

Compte de taxes 2021

Nous vous rappelons que la date limite pour effectuer le 2e versement de vos taxes municipales 2021 est le lundi 14 juin 2021. En ce qui concerne le 3e versement, la date limite est le lundi 13 septembre 2021. Afin d'éviter d'avoir à payer des intérêts, chaque versement doit être payé à la date d'échéance. Si un versement a été fait en retard cela entraîne une perte de privilège, tous les versements deviennent dus et des intérêts s'ajoutent quotidiennement au taux de 16 % par année. Vous pouvez effectuer votre paiement par Internet,

par chèque, en argent comptant, dans toutes les caisses populaires ou d'économies Desjardins, les banques CIBC, Laurentienne, Montréal, Nationale, Royale, Scotia et TD Canada Trust. Aussi, le paiement par carte de débit (Interac) est disponible à l'hôtel de ville.



Municipal Taxes 2021

We would like to remind you that the 2nd installment of your 2021 municipal taxes is due by Monday, June 14th, 2021. The 3rd installment is due by Monday, September 13th, 2021. Please be sure your payment reaches us in time to avoid forfeiting the right to make installment payments and the daily interest charge of 16% per year. Payment may be made online, by cheque or cash at any Caisse Populaire or Économie Desjardins as well as the following banks: CIBC, Laurentian, Montreal, National, Royal, Scotia and TD Canada Trust. If you prefer to pay by interac, you must come to the Town Hall during normal business hours.

Vous songez à faire des travaux de construction ou de rénovation ?

Soyez bien informés en consultant nos fiches d'informations sur la réglementation en vigueur, ainsi que les procédures à suivre pour effectuer une demande de permis.

Thinking about construction or renovation works?

Be well informed by checking our regulatory information bulletins and the procedures to apply for a permit.



Élections municipales

Personnel électoral et postes à pourvoir

Date : 7 novembre 2021

Il incombe au président d'élection de recruter et de nommer le personnel électoral requis pour la tenue du scrutin. Vous souhaitez faire partie du personnel électoral lors de l'élection municipale du 7 novembre 2021? Pour ce faire, veuillez envoyer un courriel à info@lery.ca, en mentionnant votre intérêt ainsi que votre nom et votre numéro de téléphone avant le 1er octobre 2021.

Municipal elections

Electoral staff and vacancies

Date: November 7th, 2021

It is the responsibility of the electoral officer to recruit and appoint the staff required to conduct the election. Interested in being a poll worker for the November 7th, 2021 municipal election? Please send an email to info@lery.ca, indicating your interest, name and phone number by October 1st, 2021.



Nouvelles en bref / Local news

Nouvelles réglementations

Piscine

Des modifications au Règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles ont été publiées à la Gazette officielle du Québec le 19 mai 2021. Celles-ci entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2021 et apportent des ajustements aux normes applicables ainsi qu'au régime de droits acquis spécifique à ce règlement. Pour connaître le détail de ces modifications, vous pouvez consulter le site web de la Ville de Léry.



Eau potable

La mise à jour du règlement sur l'utilisation de l'eau potable apporte une modification aux périodes d'arrosage autorisées avec l'eau du réseau d'aqueduc. Notez que ces restrictions ne s'appliquent pas à l'utilisation de l'eau provenant d'un puits. Consultez le site Internet de la Ville pour plus d'informations à ce sujet.



New regulations

Swimming pool safety

Amendments to the provincial act on residential swimming pool safety were published in the Gazette officielle du Québec on May 19th, 2021. The amendments will come into effect on July 1st 2021 and will modify applicable standards as well as to the acquired rights regime specific to this regulation. For details of the changes, visit the Ville de Léry website.

Drinking water

The update of the by-law on the use of drinking water has changed the times when citizens are permitted to water gardens, etc., using the public water supply system. Please note that the restrictions do not apply to the use of water from a well. For details of the changes, visit the Ville de Léry website.

Reconnaissance des employés

Michel Gendron – 40 ans

Michaël Pascal – 15 ans

Martin Montpetit – 5 ans

Alexandre Leclerc – 5 ans

Tristan Villemure-Houde – 5 ans

Recherche de bénévoles

Si vous désirez vous impliquer lors des événements ou des activités sportives, nous vous invitons à communiquer avec la coordonnatrice des loisirs, Chloé Beaudoin-Lejour au cblejour@lery.ca ou encore par téléphone au 450 692-6861, poste 230.

Le quai flottant, de retour cet été au Quai de Bellevue

Cette année encore, tous les résidents auront accès au lac Saint-Louis par le biais d'un quai flottant. Ce dernier vous permet de mettre à l'eau vos kayaks et vos planches à pagaie ou simplement de vous baigner. En effet, le quai est maintenant en place et nous vous invitons à en profiter tout au long de l'été. Rappelez-vous que le stationnement en bordure du chemin du Lac-Saint-Louis est interdit. Nous vous demandons de garer votre véhicule dans le stationnement municipal situé à l'intersection de la rue De la Gare et du boulevard de Léry. Et surtout, soyez prudents!



Floating dock back this summer at Bellevue Pier

This year, residents will once again be able to enjoy access to lake St. Louis from the floating

dock. Use it to launch your kayaks and paddle boards or simply when you want to go for a swim. The dock has been installed and we invite everyone to use it all summer long. Remember that parking alongside chemin du Lac-Saint-Louis is forbidden. Instead, please park vehicles in the municipal parking lot at the intersection of De la Gare and Boulevard de Léry. And most of all, be safe at all times!

Soyez informés plus rapidement des nouvelles importantes!

Nous travaillons présentement à la mise à jour des coordonnées afin de rejoindre nos citoyens. En effet, nous l'avons vécu avec la pandémie et les changements rapides des mesures gouvernementales, il devient de plus en plus important de pouvoir communiquer avec nos résidents le plus rapidement possible. C'est également le cas lors de bris d'aqueduc, d'avis d'ébullition ou pour toute autre urgence. Nous vous demandons donc d'envoyer un courriel à vlebel@lery.ca avec votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone. De cette façon, nous arriverons à vous rejoindre plus facilement.

Nouvelles en bref / Local news

Update of citizens' contact information - Call to all!

We are currently updating our contact information in order to be able to reach all citizens. As we have seen with the pandemic and the swift changes in government health measures, it has become increasingly important to be able to reach residents as promptly as possible. We would also need to do so in the event of a water main break, a boil water advisory or any other emergency. As such, we ask that you send an email to vlebel@lery.ca with your name, address and phone number. This way, we'll be able to send you all types of notices more easily.

Boîtes à livres

Nous vous rappelons que vous pouvez trouver de nouvelles lectures en parcourant les différentes boîtes à livre placées un peu partout dans la ville. Vous les trouverez devant l'Église Notre-Dame-de-Léry, dans le stationnement de l'hôtel de ville, au coin du chemin du golf et du chemin du lac Saint-Louis, à l'entrée de la Presqu'île ainsi que devant le Centre Multifonctionnel Horizon. Notez qu'il y a également une boîte à livres située à la Maison de la famille-Station de l'Aventure.

Les boîtes sont maintenant accessibles pour tous. Nous vous demandons tout de même de vous laver les mains avant et après votre utilisation de la boîte à livre, à l'aide des distributeurs de gel antiseptique qui y sont installés. Notez que vous pouvez échanger des livres avec vos concitoyens, mais également y déposer des DVDs ainsi que des Blu-ray.

Book boxes

A quick reminder that you can find something new to read in the various book boxes set up around town. There is one in front of the Notre-Dame-de-Léry Church, in the Town Hall parking lot, on the corner of chemin du Golf and chemin du Lac-Saint-Louis, at the entrance of the Presqu'île and in front of the Horizon Centre. There is yet another at Maison de la famille-Station de l'Aventure.

Everyone is free to use the boxes. We do ask, however, that you wash your hands before and after using a book box. You will see hand sanitizer gel dispensers on each box. Please note that you can exchange books with fellow citizens and leave DVDs and Blu-ray discs in the boxes for others to enjoy.



Maladie de Lyme

Lorsqu'on fait des activités extérieures, il faut faire attention aux tiques qui peuvent transmettre la maladie de Lyme. Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un chasse-moustique;
- Prendre une douche dès le retour à la maison et inspecter sa peau à la recherche de tiques afin de les retirer le plus rapidement possible;
- Appeler Info-santé au 8-1-1 si vous avez été piqué par une tique;
- Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique;
- Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant une bande de paillis ou de gravier entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information et des conseils pratiques, visitez le www.maladiedelymemonteregie.com

Pas de lingettes dans ma toilette

Le fait de disposer de vos lingettes humides dans la toilette altère grandement le bon fonctionnement de nos étangs aérés. Les lingettes entourent et bloquent le tuyau d'oxygénation, ce qui le rend beaucoup moins performant et occasionne des travaux additionnels et nauséabonds au Service des travaux publics.

Par respect pour vos voisins et pour nos employés des travaux publics et afin d'éviter des bris potentiels, nous vous demandons de bien vouloir jeter vos lingettes dans la poubelle et non dans la toilette.

No wipes in the toilet, please!

Disposing of your used wipes in the toilet has a major impact on the functioning of our aerated ponds. The wipes wrap around and block the oxygenation pipe, making it less efficient and causing additional, unpleasant (malodorous) work for the public works personnel.

Out of respect for your neighbours and our public works crews, and to prevent any potential damage to the system, we ask that you please dispose of wipes in a garbage can, rather than in the toilet.



Nouvelles en bref / Local news

Îles-de-la-Paix

Cette année, la Société d'aménagement du Parc des Îles-de-la-Paix fêtera ses 30 ans d'existence. En effet, le 7 août 1991, l'organisme voyait le jour avec plusieurs objectifs à court, moyen et long terme, dont le premier était de «Promouvoir la conservation et la protection du patrimoine naturel et plus particulièrement la conservation, la protection et l'interprétation des Îles-de-la-Paix».

La Ville de Léry ainsi que les membres actuels de l'organisme tiennent à remercier les fondateurs de la Société car sans ces visionnaires, les Îles-de-la-Paix seraient pratiquement disparues. « À ce jour, plusieurs projets se sont concrétisés et des millions de dollars ont été investis grâce au travail de nombreux bénévoles qui ont su promouvoir l'importance de cet archipel. Nos trente années nous aident à développer de nouveaux projets. Sans ces visionnaires/fondateurs, nous n'aurions pas eu le courage ou l'audace de créer un organisme voué à la sauvegarde de cet archipel. Ceci prouve que lorsque des citoyens décident de s'impliquer et de réaliser un projet, ils peuvent réussir. » peut-on lire dans le communiqué de la Société du mois de février 2021.

Plusieurs projets sont présentement sur la table, notamment celui de compensation à la suite des travaux du pont Samuel-De Champlain, en collaboration avec le groupe « Signature sur le Saint-Laurent ».

Faire un don pour 2021

Votre appui est essentiel à la protection de cet archipel, de sa flore et sa faune, une richesse pour nous tous mais surtout pour les générations futures. Si vous désirez appuyer la Société, veuillez faire parvenir votre cotisation à l'hôtel de ville, à l'attention de M. Richard Boursier.

Projet Info-Cannabis

À la suite de la légalisation du cannabis, la Ville de Léry s'est jointe à plusieurs autres villes de la région afin de contribuer au projet « Info-Cannabis » de l'organisme Liberté de choisir. Ce projet a pour but de créer des comités pour discuter des différents enjeux liés au cannabis et d'ainsi prévenir ses effets négatifs. L'objectif principal du projet est de soutenir, conseiller, outiller, sensibiliser, informer et prévenir les dépendances auprès de la population et particulièrement les jeunes et leur entourage.

Nous vous invitons donc à participer aux conférences gratuites qui vous seront communiquées sur notre page Facebook, à visionner les capsules d'informations sur la page Facebook de Liberté de choisir et de consulter le site web nouvellement mis en ligne à cet effet au www.info-cannabis.libertedechoisir.ca.

Centre d'action bénévole de Châteauguay

Bénévolat pour tous les goûts :

Besoin de sortir de chez vous et de vous impliquer dans votre communauté ? Vous aimeriez vous impliquer du confort de votre foyer ? Laissez-nous vous aider à trouver l'implication bénévole pour vous au Centre d'action bénévole ou à l'un de nos organismes partenaires.

Contactez-nous : 450 699-6289 / benevolat@cabgc.org / jebenevole.ca

Bonjour quotidien :

Votre sécurité nous tient à cœur ! Vous vivez seul et vous aimeriez vous sentir en sécurité tout en restant à votre domicile ? Recevez un appel quotidien sécurisant de l'un de nos bénévoles au Bonjour quotidien.

Service offert en partenariat avec le Service de police de Châteauguay.

Pour informations ou inscriptions : 450 699-6289 / cabgc.org

Accompagnement

pour rendez-vous médicaux :

Besoin d'un accompagnement pour vos rendez-vous médicaux ou pour votre vaccin contre la COVID-19 ? Notre service bénévole d'accompagnement permet l'accès à des services de santé et des services sociaux en assurant un accompagnement rassurant et sécuritaire.



Des frais s'appliquent en fonction de votre destination.

Pour informations : 450 699-6289 / cabgc.org

Appel aux artistes!

Nous sommes présentement à la recherche d'artistes qui pourront peindre sur l'Église-Notre-dame-de-Léry afin de lui donner une nouvelle apparence et un vent de fraîcheur. Si vous souhaitez participer à cette œuvre collective, n'hésitez pas à envoyer un courriel à cblejour@lery.ca afin d'avoir tous les détails de l'activité. Une surface mesurant environ 8 pi. par 8 pi. Vous sera allouée, et nous fournirons le matériel nécessaire à la réalisation de votre œuvre d'art. Vous n'aurez qu'à nous fournir un visuel approximatif du résultat final et nous déciderons ensemble du meilleur moment pour réaliser votre œuvre.



Nouvelles en bref / Local news

Par respect pour le voisinage, réduisons le bruit

L'été est arrivé et les activités nautiques prennent place sur le lac Saint-Louis, impliquant des embarcations de toutes tailles qui se côtoient sur les vagues.

Dans un souci de préserver la quiétude et le bien vivre ensemble à la Ville de Léry, nous sollicitons la collaboration de tous les citoyens afin d'éviter le bruit excessif causé par l'utilisation de véhicules marins motorisés qui troublerait la paix et la tranquillité du public ou tout bruit nuisant au bien-être, à la tranquillité, au confort ou au repos des citoyens résidant dans le voisinage du lac Saint-Louis. Il en va de même pour l'entretien de vos jardins, la coupe de votre pelouse et l'utilisation de tout autre appareil bruyant.

Out of respect for our neighbours, let's reduce noise

Summer is here and nautical activities are in full swing on Lac Saint-Louis, with watercraft of all types and sizes out on the waves.

In an effort to preserve the peace and quiet of Ville de Léry, we ask for the cooperation of all citizens to avoid excessive noise caused by the use of motorized watercraft that would disturb the peace and quiet of the public or any sound pollution that would be detrimental to the well-being, tranquility, comfort or relaxation of the citizens residing in the vicinity of Lac Saint-Louis. We ask that you take the same care when maintaining your gardens, cutting your lawns and using other noisy equipment outdoors.

Fermeture pour la saison estivale

Toujours dans une optique de préserver la quiétude des lieux, ainsi que la sécurité de tous nos résidents, nous avons pris la décision de fermer le chemin du Lac-Saint-Louis, à la hauteur du pont du ruisseau Saint-Jean pour la saison estivale. Cette mesure est prise afin de réduire le trafic sur le chemin du Lac-Saint-Louis pour la plus grande sécurité des piétons et des cyclistes qui utilisent cette portion du chemin.



Restricted access for the summer season

In our ongoing effort to preserve the tranquility of the area and the safety of all residents, we have decided to close the Chemin du Lac-Saint-Louis, at the Ruisseau Saint-Jean Bridge for the summer. We've taken the measure to reduce traffic on chemin du Lac St. Louis for the safety of pedestrians and cyclists who use that portion of the road.

Protection du boisé Chateauguay-Léry

Le 23 avril dernier, la députée Marie-Chantal Chassé annonçait que le Gouvernement du Québec était prêt à assumer la moitié des coûts d'achat de terrains privés dans le boisé Chateauguay-Léry, ce qui représente une première étape très importante en vue de la préservation de cet espace vert. Rappelons que la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM) a adopté une résolution, le 25 mars dernier, suggérant d'acheter, en collaboration avec le gouvernement du Québec, cinq lots dans le boisé. La CMM proposait alors d'assumer 33% de la facture, alors que les 17% restants pourraient être payés par le biais d'un programme de collecte de fonds public. « Il est donc important de continuer à se mobiliser pour assurer la participation de tous au financement et à la conception d'un projet porteur pour notre avenir » a laissé savoir Madame Chassé lors de son annonce en avril dernier. Si les procédures judiciaires se soldent de cette façon, nous espérons pouvoir faire de cet espace un parc public qui profitera à l'ensemble de nos citoyens.

Protection of the Chateauguay-Léry woodland

Last April 23, MNA Marie-Chantal Chassé announced that the Quebec government was prepared to bear half of the purchase cost of private land in the Chateauguay-Léry woodland, which represents a very important first step towards the preservation of that green space. Recall that the Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM) adopted a resolution on March 25 suggesting the purchase, in cooperation with the Quebec government, of five lots in the woodland. The CMM proposed to take on 33% of the bill, with the remaining 17% perhaps funded by a public fundraising program. Said Ms. Chassé upon her announcement last April, "It is important to continue to mobilize to ensure the participation of all in the financing and design of a project that will be beneficial to our future." If the legal proceedings are concluded in this way, we hope to be able to turn the space into a public park for the benefit of all our citizens.

Projets en cours

Photographie par
Liliane Pronovost

Rehaussement de la capacité des étangs aérés

À la suite de l'envoi, en novembre dernier, des dernières informations demandées par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), ce dernier a donné son aval pour entamer le début des travaux de rehaussement de la capacité des étangs aérés. Pour faire suite aux mesures d'atténuation pour réduire l'impact sur les espèces à statut précaire qui étaient susceptibles d'être présentes sur le terrain, les travaux ont pu débuter le 25 mai dernier. Ce rehaussement de la capacité servira aussi pour la mise en place de la Phase II du projet d'égout et d'aqueduc avec protection incendie.



Ce projet d'agrandissement est financé par les propriétaires des terrains vacants à développer situés dans les zones de développement prioritaire sur le territoire de la Ville de Léry, pour un montant d'environ 7 millions de dollars. L'agrandissement des étangs permettra la construction de la nouvelle école, la réalisation de la Phase II, ainsi que la réalisation des projets domiciliaires sur les lots vacants à développer (secteur ouest).

Rappelons que tous les lots vacants situés dans les zones de développement prioritaire (zones hachurées sur le plan ci-contre) devront faire l'objet d'un Plan d'aménagement d'ensemble.

Le projet de rehaussement de la capacité des étangs aérés devrait s'échelonner tout au long de l'année 2021 pour une mise en service d'ici 2022.

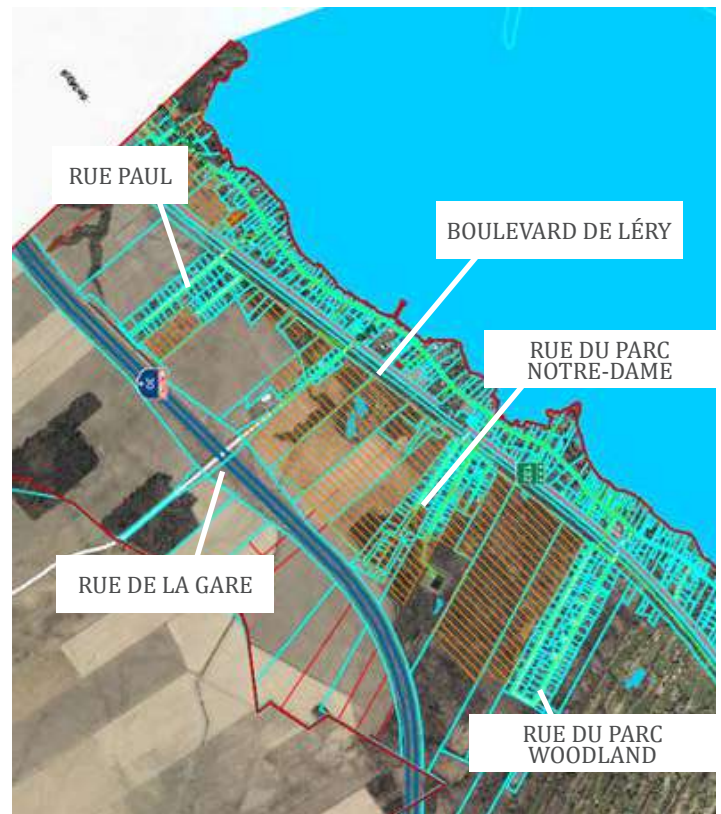
Increase in Capacity of Aerated Ponds

Following the transmission, last November, of the latest information requested by the Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), the ministry has given its approval to begin the work of increasing the capacity of the aerated ponds. With the plans and specifications completed, the work began on May 25th. This increase in capacity will also be used for the implementation of Phase II of the sewer and waterworks project with fire protection.

This expansion project is funded by the owners of vacant development lands located in the priority development zones within Ville de Léry in the amount of \$7 million. The expansion of the ponds will allow for the construction of the new school, the completion of Phase II, as well as the completion of housing projects on vacant lots to be developed (western sector).

It is important to keep in mind that all vacant lots located in the priority development zones (hatched areas on the plan below) will require a Comprehensive Development Plan.

The construction of the aerated pond expansion project is expected to be phased throughout 2021 with commissioning by 2022.





Projets en cours

Développement et nouvelle école dans le secteur sud-ouest

Le projet domiciliaire où se situent la garderie et le terrain qui accueillera la nouvelle école est bien entamé. Les travaux de construction des infrastructures et des réseaux divers ont débuté. Les travaux de réalisation du bassin de rétention, qui permettra la gestion des eaux de ruissellement, sont également en branle.



Dynamitage nécessaire

Ces travaux nécessitent des épisodes de dynamitage qui occasionnent malheureusement des nuisances sonores mais qui sont essentiels à la réalisation du projet. L'entreprise FDDF, expérimentée dans le domaine, est responsable du dynamitage. Cette dernière est tenue, en vertu des lois et règlements encadrant le dynamitage, de prendre les mesures nécessaires pour éviter des dommages aux propriétés situées dans l'emprise des travaux, d'analyser les risques avant et pendant les travaux et de s'assurer de la communication des procédures auprès des citoyens de la Ville de Léry.

Les citoyens dont la propriété est située dans l'emprise des travaux de dynamitage ont été rencontrés par l'entreprise Gestion Monox, spécialiste en prévention sur les sites d'excavation et de dynamitage. En cas de dommages ou d'inquiétudes liés aux travaux de dynamitage, vous pouvez communiquer avec le Service d'urbanisme de la Ville de Léry qui verra à acheminer la requête à l'entrepreneur responsable des travaux.

La nouvelle école prend forme

Concernant la construction de la nouvelle école, un permis de construction a été émis au mois de février dernier. La construction a débuté et les fondations du bâtiment ont pris forme.



Rappelons que cette école, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée scolaire 2022, pourra accueillir 500 jeunes, Léryverains ou autres. Nous y trouverons trois classes de préscolaire 4 ans et trois classes de préscolaire 5 ans, ainsi que 18 classes pour les autres niveaux primaires, un gymnase, une bibliothèque, un local d'arts, des locaux pour le service de garde, etc. La principale rue qui desservira la nouvelle école se nomme la rue Vinciter. Au total, cinq nouvelles rues seront construites et nommées prochainement par le Conseil municipal.

L'accès à la route 132 ayant été accordé, les travaux d'aménagement de cette nouvelle rue ont commencé permettant ainsi d'accéder au lot de la nouvelle école et au projet domiciliaire.

Projets en cours

Photographie par
Christine Wormald

Development and new school in the southeast sector

The housing project, site of the daycare centre and the eventual new school, is well underway. Construction of the infrastructure and various networks has begun. Work on the retention basin to manage runoff water is also in progress.

Necessary blasting

This project requires blasting, which unfortunately causes noise pollution but is essential to the project. FDDF, a firm that specializes in this type of work, will be doing the dynamiting. Under the laws and regulations governing blasting, the company is required to take the necessary measures to avoid damage to properties in the construction area, to analyze the risks before and during the work, and to ensure that procedures are communicated to the citizens of Ville de Léry.

Citizens whose properties are located within the right-of-way of the blasting work have been met by Gestion Monox, prevention specialists for excavation and blasting sites. In the event of damage or concerns about the blasting work, you can contact the Ville de Léry's urban planning department, which will forward the information to the contractor responsible for the work.

New school shaping up

A construction permit was issued for the school in February. Construction has begun and the building's foundations have been laid.

Recall that this primary school, scheduled to open in Fall 2022, will accommodate 500 children from Léry or nearby towns. It will house six pre-school classes (three each for ages 4 and 5 respectively), as well as 18 more for other grades, a gym, library, arts room, daycare space, etc. The main road serving the school has been named Vincter. It is one of five new streets that will be built and named shortly by the municipal council.

With access to Route 132 having been granted, construction work has begun to create access to the new school and residential development.





Projets en cours

Phase II

Le dossier de la Phase II du projet d'égout et d'aqueduc avec protection incendie continue d'aller de l'avant. Nous avons reçu de nouveaux plans et devis de construction qui serviront lors d'un appel d'offres. Ces derniers sont, pour le moment, complétés à 90%. Les ingénieurs mandatés travaillent actuellement à compléter ces plans, ce qui nous permettra de procéder à un appel d'offres d'ici la mi-août.

Le règlement d'emprunt numéro 2021-496 ayant été adopté au mois de mai dernier, nous sommes maintenant en attente de son approbation par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. De plus, nous sommes en procédure d'appel d'offres dans le but d'octroyer les contrats aux firmes qui procéderont à l'arpentage légal et aux descriptions techniques des servitudes permanentes et de construction à acquérir. Nous en sommes présentement à étudier les différentes soumissions, afin de faire le meilleur choix possible, et de faire approuver ce dernier par le Conseil municipal lors d'une prochaine séance.

L'étape suivante consiste à entamer des discussions/négociations avec les propriétaires au niveau des servitudes à acquérir. Dans les semaines à venir, nous procéderons à la nomination des évaluateurs qui réaliseront ces travaux et qui pourront entrer en contact avec les propriétaires concernés.

Phase II

Phase II of the sewer and aqueduct with fire protection project continues to move forward. We have received new construction plans and specifications which will be used in a possible call for tenders. These are, for the moment, 90% complete. The engineers commissioned are currently working to complete these plans, which will allow us to proceed with a call for tenders by the middle of August.

As loan by-law number 2021-496 was adopted last May, we are now awaiting approval from the Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. In addition, we are in the process of a call for tenders in order to award contracts to the firms that will carry out the legal surveying and technical descriptions of the permanent and construction easements to be acquired. We are currently studying the various submissions, in order to make the best possible choice, and have it approved by Municipal Council at a future meeting.

The next step is to start discussions / negotiations with the owners about the easements to be acquired. In the coming weeks, we will appoint the appraisers who will carry out this work and who will be able to get in touch with the owners concerned.





Jumelage / Twin Cities

Jumelage

Saviez-vous qu'il existe une autre Ville de Léry?

En effet, dans la région de Normandie en France, la Commune de Léry est bordée d'une forêt et d'un lac, tout comme nous, au Québec. Il s'agit d'une petite municipalité de 14,5 km², peuplée d'environ 2000 habitants. Nous ne partageons pas seulement le même nom, mais nous avons également beaucoup de points en communs avec nos homonymes.

L'hiver dernier, les conseillers municipaux de la Commune de Léry nous ont contactés afin d'établir un premier lien. Par la suite, plusieurs échanges ont eu lieu entre les Lérysiens et les Léryverains et une belle amitié a vu le jour. C'est le 2 février 2021 que nous avons concrétisé notre jumelage en partageant, au même moment, une publication sur nos pages Facebook respectives afin d'inviter les citoyens des deux villes à échanger.

Une rencontre par visioconférence a eu lieu le 25 février entre Mme Anick Léger, mairesse de la Commune de Léry en Europe, accompagnée de son adjoint et de trois conseillers, ainsi que M. Letham, maire de Ville de Léry, accompagné du conseiller M. Paul Leclaire, qui parrainera le projet de jumelage, et notre coordonnatrice des loisirs. Par la suite, nous avons fait parvenir un paquet cadeau comprenant notre drapeau de la Ville, un exemplaire de notre livre du centenaire ainsi que quelques produits typiquement québécois.

La prochaine étape sera une petite cérémonie officialisant le jumelage qui aura lieu simultanément au Québec et en France au cours de l'été. Nous vous tiendrons informés.

Si vous êtes intéressé à échanger et à tisser des liens d'amitié outre-mer, n'hésitez pas à envoyer un courriel à cblejour@lery.ca afin de manifester votre intérêt. Les mêmes démarches ont été entreprises par les porteurs du projet dans la Commune de Léry et nous espérons pouvoir vous permettre d'échanger, par courriel dans un premier temps, avec un ou une Lérysien(ne), avant de voir où ce projet nous mènera.



Twin cities

Did you know that there is another City of Léry?

It's true! In the Normandy region of France, Commune de Léry is bordered by a forest and a lake, just like our town here in Quebec. It is a tiny municipality of 14.5 km² with a population of about 2,000 inhabitants. But we not only share the same name; we also have quite a bit in common with our namesake!

Last winter, the municipal councillors of Commune de Léry reached out to us to make first contact. Thereafter, several conversations took place between the two towns and a lovely friendship was born. On February 2nd, 2021, we formalized our twinning by simultaneously sharing posts on our respective Facebook pages, encouraging the citizens of both towns to get to know each other.

A videoconference meeting took place on February 25th between Ms. Anick Léger, the mayor of Commune of Léry in France, joined by her deputy and three councillors, and our mayor, M. Letham, joined by the councillor Paul Leclaire, who will sponsor the twinning project, as well as our recreation coordinator. Afterwards, we sent a gift package including our flag, a copy of our centennial book and some typical Quebec products.

The next step will be a small ceremony to formalize the twinning. It will take place simultaneously in Quebec and Europe sometime this summer. We'll keep you posted!

If you are interested in meeting and making friends overseas, do not hesitate to send an email to cblejour@lery.ca to express your interest. The same steps have been taken by the project leaders in Commune of Léry and we hope to be able to allow you to correspond (via email at first) with a French counterpart before seeing where this project takes us.



Commerce local

Ma Jardinière

Site web : majardiniere.ca

29, de la Gare, Léry (Qc) J6N 1G8

No de téléphone : 514 436-0569



Il y a maintenant 15 ans que Gabriel Laverdure et sa conjointe Linda se sont installés à Léry, dans la maison familiale de cette dernière. C'est lors de son arrivée dans cet environnement bordé par le lac et la forêt que Gabriel a développé un intérêt pour le bois. Électromécanicien de métier, il travaillait d'avantage l'acier depuis

plusieurs années à l'époque. Cependant, la maison qu'il venait d'acquérir pour profiter de la vie avec sa conjointe offrait un bel espace extérieur qui n'était pas du tout aménagé. C'est à ce moment que Gabriel a entrepris de rénover complètement la cour, en y construisant une clôture, une terrasse, un balcon, etc. En effectuant ces travaux d'envergure, Gabriel a développé une véritable passion pour le bois et la construction.



La famille s'est agrandie lorsque le couple a donné naissance à leur garçon, Alexis. Afin de subvenir aux besoins de sa famille, Gabriel a dû mettre certain de ses projets de côté et dénicher un second emploi, tout en poursuivant les rénovations de sa maison.

Après cinq longues années de travail acharné pour le couple, et de conciliation travail-famille, ils décident de trouver une activité qui leur permettrait de passer davantage de temps en famille. Habile de ses mains et toujours aussi passionné par le bois, Gabriel construit deux bacs à fleurs afin de planter quelques graines de fleurs et de légumes avec sa femme et son fils. À peine les avait-il installés devant sa maison qu'un passant s'arrêtait avec sa voiture pour lui demander le prix de ses jardinières. Alors qu'il répondait qu'elles n'étaient pas à vendre, Linda lui glissa à l'oreille « Vends-les lui, on en fera d'autres ». Bien heureux que ses jardinières plaisent autant à l'homme qui les achetait pour sa femme, Gabriel est retourné dans son atelier pour en fabriquer deux autres, pour son projet de famille. À peine avait-il installé les deux nouvelles jardinières devant chez lui qu'une femme

à vélo s'arrêtait pour lui demander le prix, lui demandant même s'il était ébéniste. Très flatté et encouragé par l'intérêt et les bons commentaires, il se mit à fabriquer des jardinières et à les déposer devant sa maison. « J'ai dû en fabriquer une trentaine cette année-là, à temps perdu, entre mes deux jobs », se souvient Gabriel. « Quand je les déposais devant la maison, elles ne restaient souvent que quelques heures... » De 30 jardinières la première année, il a augmenté rapidement le nombre de jardinières jusqu'à en construire près de 200 durant la saison 2019.

Au début de la saison 2020, ne pouvant plus cumuler ses deux emplois et le projet des jardinières, Gabriel fait le grand saut. Après avoir cumulé plus de 15 années de travail dans son domaine, il quitte ses deux emplois et se consacre entièrement à son



entreprise avec l'aide et le soutien de sa femme et de son fils. Avec l'achat de leur véhicule pour la livraison et la conception de cinq nouveaux modèles, Ma jardinière est une entreprise en pleine expansion. Dans le futur, Gabriel aimerait ouvrir sa boutique avec pignon sur rue dans la Ville de Léry, plutôt qu'à son domicile personnel, et pouvoir distribuer ses jardinières dans plusieurs points de vente.

Une jardinière pour vous!

Ma jardinière offre présentement cinq modèles, disponibles en bois blanc ou en cèdre rouge, mais permet également de faire faire une jardinière sur mesure selon vos besoins. Notez également que la livraison est gratuite pour les résidents de Léry et Beauharnois. Contactez Gabriel et Linda au 514 436-0569 ou consultez leur site web au www.majardiniere.ca pour plus de détails ou passer une commande.





Local Business

Ma Jardinière

Website: majardiniere.ca

29, de la Gare, Léry (Qc) J6N 1G8

Telephone: 514 436-0569



It's been 15 years since Gabriel Laverdure and his wife Linda settled in Léry, in Linda's family home. Arriving in this setting bordered by lake and forest, Gabriel developed an interest in wood. An electromechanical engineer by trade, he had by then been working with steel for several years. The house he'd just acquired to enjoy

life with his spouse was surrounded by beautiful, untamed land. Gabriel decided to completely renovate the yard, building a fence, a terrace, a balcony and more. During these various projects, Gabriel developed a passion for wood and for building.

Eventually, the couple welcomed the birth of their son, Alexis. To provide for his family, Gabriel had to put some of his plans on hold and find a second job while continuing to renovate his home in his spare time. After five years of hard work, and balancing work and family, the couple decided to find a hobby that would allow them to spend more time together. Gabriel's manual skill and interest in wood led him to build two flower



boxes in which his wife and son planted flowers and vegetable seeds. No sooner had he set them up in front of the house when a man in a car stopped to inquire about the price. When Gabriel replied that they weren't for sale, his wife whispered in his ear, "Sell them, we'll make

more!" Pleased that the planters had found a new home, Gabriel went back to his workshop for make two more. After all, this was a family project!

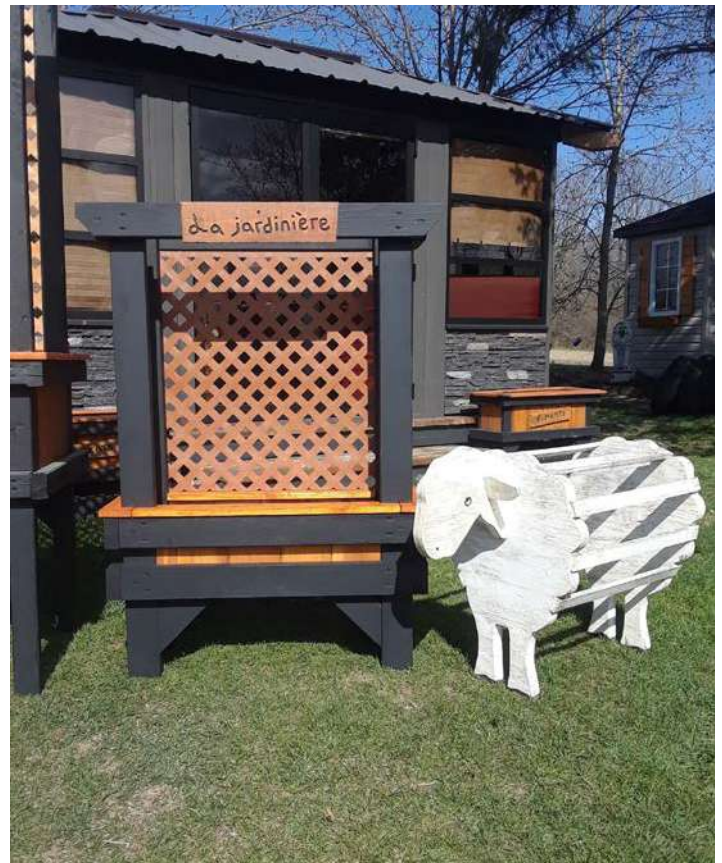
He had barely finished moving the two new planters to the front yard when a woman on a bike stopped to inquire about the price... and even asked if Gabriel was a woodworker! Flattered, and encouraged by such interest and positive feedback, he began to build more boxes and place them in front of the house. "I must have made about 30 that year, whenever I had

spare time between my two jobs," Gabriel recalls. "They never sat for long out front before someone stopped to buy them." From 30 planters that first year, the number quickly grew to nearly 200 in 2019.

As the 2020 season began, unable to continue working two jobs along with the planter project, Gabriel took the plunge. After more than 15 years in his field, he quit both jobs to devote himself completely to the home business, assisted and supported by his wife and son. With the purchase of a delivery vehicle and designs for five new models of planters, Ma jardinière is now a thriving business. Gabriel sees himself opening a store in Léry, rather than continuing to work out of his home, and would like to distribute his planters to retail outlets.

A planter for you!

Ma jardinière currently sells five models, in white wood or red cedar, but customers can also order a custom-made planter. Delivery is free for residents of Léry and Beauharnois. Gabriel and Linda can be reached at 514 436-0569. Or visit their website at www.majardiniere.ca for more details or to place an order.

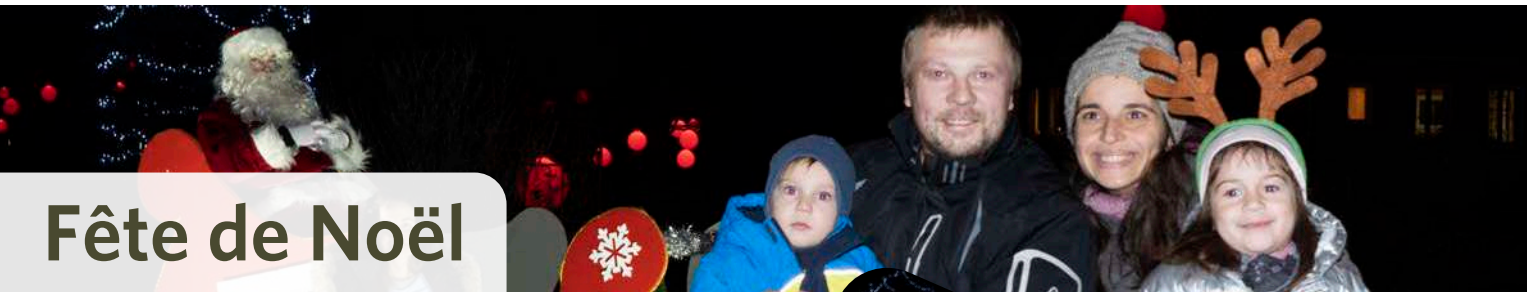


Fête de Noël

Dans un décor différent cette année, nous avons célébré Noël 2020 avec chacun des petits Léryverains. Le Père Noël s'est installé dans son traîneau, sur un terrain magnifiquement décoré pour l'occasion et les familles pouvaient sortir de leur voiture pour le saluer tout en maintenant une distance suffisante. Nous avons aussi immortalisé le moment à l'aide d'une photo, avant de remettre un cadeau à chacun des enfants. Après le confinement vécu par nos tout-petits durant la dernière année, on peut dire que la frénésie était dans l'air et que les jeunes étaient vraiment heureux. Voir autant de sourires sur les visages des enfants nous a fait un énorme plaisir. Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui ont fait de cette fête une réussite.



Fête de Noël





Semaine de relâche

La semaine de relâche n'a pas été de tout repos à Léry! Plusieurs activités étaient au rendez-vous et les jeunes Léryverains ont été nombreux à participer. En plus du Défi Château de neige, plusieurs jeunes ont participé à l'heure du conte, d'autres ont réalisé un magnifique vitrail alors que plus de 40 jeunes ont participé à l'activité de peinture sur céramique. Alors que le conte et le bricolage se déroulaient sous forme d'atelier par le biais de la plateforme Zoom, l'activité de peinture sur céramique pouvait être réalisée au moment qui convenait le mieux aux familles. À en voir les photos, nul doute que les enfants ont eu beaucoup de plaisir.



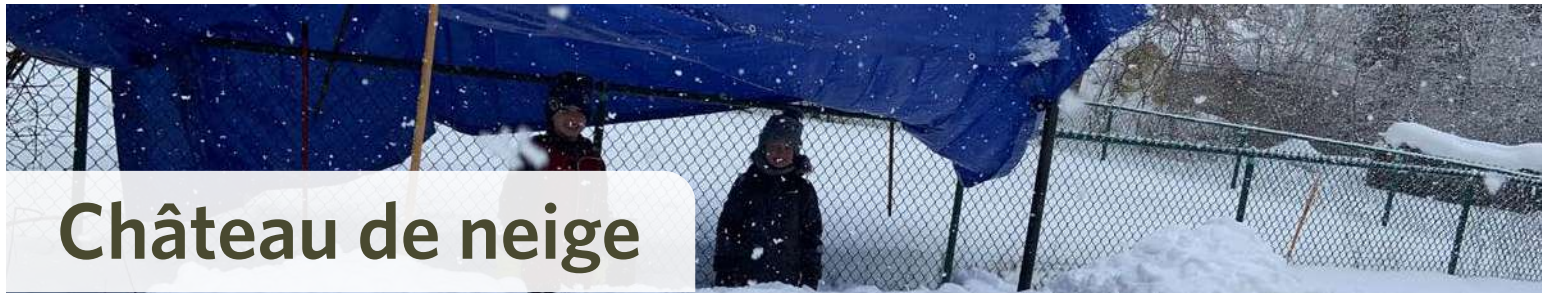


Pâques

Il n'y a pas eu la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques dans le parc Georges-Rufiange cette année, mais les petits Léryverains ne sont pas restés sans chocolats. La chasse aux œufs a été remplacée par une course de Pâques où les jeunes se sont arrêtés à chacune des images de Pâques installées à neuf endroits à travers la ville. En photographiant chacune d'entre elles, les jeunes se méritaient une boîte surprise du printemps. Dans cette boîte, en plus d'un lapin en chocolat, les jeunes ont aussi trouvé tout le nécessaire pour planter un joli tournesol. Pour le moment, les graines ont simplement germé, mais vous découvrirez dans la prochaine édition du Léryverain les jolies fleurs que nos jeunes ont fait pousser.

Chacun de nos enfants a aussi été invité à décorer un œuf de Pâques en bois afin de décorer la Ville. Ces œufs ont tous été installés sur le calendrier des événements à l'entrée de la ville, ainsi que sur un second panneau situé à l'Église. Parmi les 100 participants, trois d'entre eux se sont mérité un lapin géant en chocolat!





Château de neige

Pour la première année, nous avons inscrit la Ville de Léry au Défi Château de neige qui a lieu chaque année à l'échelle provinciale. Vous êtes plus de dix familles à avoir construit un magnifique château et à le soumettre au concours. À l'échelle municipale, nous avons fait tirer deux certificats-cadeaux à la boutique Courajoux à Beauharnois. Nous vous remercions de votre participation, vous avez été impressionnants! Félicitations aux familles Lemieux et Perreault qui ont remporté les prix!





Mois de mai - Mois de l'activité physique

Le mois de mai étant le mois de l'activité physique, nous avons invité tous nos jeunes Léryverains à bouger pour l'occasion. En effet, le Défi-sportif a eu lieu durant tout le mois de mai, incitant ainsi les jeunes et leur famille à bouger. Plusieurs activités furent proposées aux enfants et ces derniers ont reçu un dessin à colorier pour chacune des activités réalisées. Huit participants se sont mérité une carte-cadeau dans un magasin d'articles de sport. Voici quelques-uns de nos petits Léryverain en action.





Fête de la famille

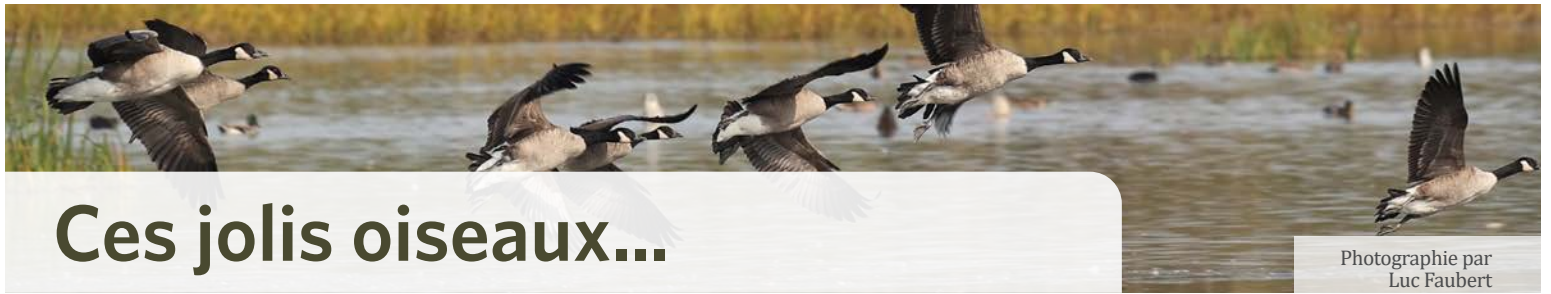
La situation actuelle nous pousse à nous réinventer et à repenser nos activités afin d'assurer la sécurité de tous. C'est exactement ce que nous avons fait avec la fête de la famille. Comme à chaque année, nous nous sommes associés à la Station de l'Aventure – Maison de la famille et au Club Optimiste de la Ville de Léry afin d'offrir une fête mémorable aux enfants et leur famille. Neuf différentes stations ont été installées à plusieurs endroits dans la ville et à chacune d'entre-elles, les enfants recevaient une petite surprise ainsi qu'une friandise. Ce sont plus de 60 familles qui ont participé sous un magnifique soleil. Du saut à la corde aux dessins à la craie sur le quai, en passant par le Hula hoop, les jeunes ont eu beaucoup de plaisir à réaliser chacune des activités, comme en témoignent les sourires sur ces photos...



L'œuvre collective de l'été, réalisée par nos petits Léryverains à la suite de la fête de la famille.

Fête de la famille





Ces jolis oiseaux...

Photographie par
Luc Faubert

Ces jolis oiseaux...

Depuis maintenant plus de 7 ans, M. Luc Faubert, photographie la nature qui l'entoure. Alors qu'il s'était équipé d'un appareil photo pour photographier ses fils durant la pratique de leur sport, M. Faubert a trouvé un tout autre sujet pour ses clichés au cours de ses marches en nature. En effet, il a commencé à photographier les magnifiques oiseaux qu'il pouvait observer lors de ses balades quotidiennes. Bien heureux de trouver une activité qui joignait la marche et la photo, M. Faubert, également passionné de voyage, a pris des photos de plusieurs oiseaux lors de ses différentes escapades à travers le Québec avec sa conjointe. Bien qu'il ne concentre pas ses voyages sur la recherche de différents oiseaux, il a eu l'occasion de photographier plusieurs espèces rares au fil des ans. M. Faubert a donc accepté de partager une partie de sa collection, afin de nous permettre d'admirer les jolis oiseaux que nous pouvons observer dans notre belle ville.

These Stunning Birds...

For over seven years now, Mr. Luc Faubert has been capturing images of nature around him. While equipped with a camera to photograph his sons during their sporting activities, Mr. Faubert discovered a whole new subject for his pictures during his nature walks. He began photographing the stunning birds he spotted on his daily outings. Delighted to find an activity that combined walking and photography, Mr. Faubert, also an avid traveler, snapped photos of several birds during his various excursions across Québec with his wife. While his travels are not centered on the search for various birds, he has had the opportunity to photograph several rare species over the years. Mr. Faubert has kindly agreed to share some of his collection, allowing us to admire the lovely birds that can be seen in our beautiful town.



Loisirs



Rallye de vélo

Pour les jeunes de 13 ans et moins

Samedi, 17 juillet 2021, 10 h à 12 h

Départ à 10h de l'Église Notre-Dame-de-Léry

Trajet de 4.5 KM

Prix de présence pour tous les participants
et plusieurs beaux prix à gagner

Des collations et rafraîchissements
seront offerts aux jeunes cyclistes

Inscription par courriel
à cblejour@lery.ca ou par téléphone
au 450-692-6861, poste 230



Souper en blanc

C'est le retour du souper en blanc sur le quai municipal!

Procurez-vous un billet rapidement, les places sont limitées.

Spectacle du trio LADY ROUGE

Samedi, 14 août 2021

(remis au dimanche 15 août en cas de pluie)

Souper servi à 18h – Spectacle à 19h

Quai municipal de Léry

Prix : 20\$

Billets en vente à l'Hôtel de Ville
à partir du 15 juillet.

Recherche d'entraîneurs pour le soccer et le baseball

Notre saison de baseball et de soccer pour les jeunes a débuté au début juillet et il nous manque encore quelques entraîneurs pour apprendre les rudiments de ces sports à nos jeunes. Si vous souhaitez vous impliquer auprès des jeunes de votre communauté, nous vous invitons à envoyer un courriel à cblejour@lery.ca afin de manifester votre intérêt.





Environnement

Photographie par Céline Daigneault



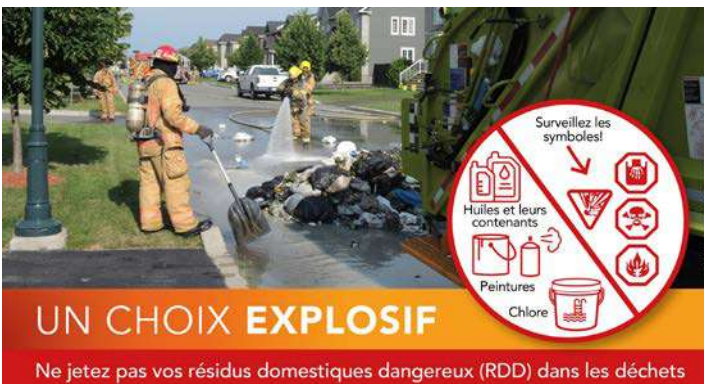
Retour de la collecte du bac brun chaque semaine

La collecte des matières organiques s'effectuera chaque semaine jusqu'au 6 décembre 2021.

Vous avez des feuilles mortes et des surplus de résidus verts? N'oubliez pas de les mettre dans votre bac brun! Si vous en avez trop, vous pouvez mettre vos surplus dans des sacs de papier (seulement) et les déposer à côté de votre bac brun le jour de la collecte. Le bac brun doit être obligatoirement sorti à côté de vos sacs de feuilles. Attention de respecter le dégagement nécessaire de 60 cm (2 pieds) entre vos sacs et votre bac!

Résidus domestiques dangereux

Avec le retour de la saison estivale vient souvent le grand ménage du cabanon et du garage. Chaque année, des incidents parfois graves se produisent lorsque des RDD, comme le chlore, sont jetés. **Tout ne va pas dans les déchets! Les RDD SONT INTERDITS.**



Quoi faire avec vos RDD? Roussillon.ca/RDD

Autres matières interdites aux déchets

Vous vous demandez quoi faire de vos cartouches d'encre, de vos bouchons de liège, de vos vêtements à donner ou de votre vieux matelas? Consultez le **Répertoire des récupérateurs** sur roussillon.ca/recuperateurs pour connaître les lieux de dépôt de ces matières.



Les bonnes pratiques pour les collectes particulièrement dans les secteurs de grands vents

- Regrouper les matières, une bonne solution pour éviter qu'elles ne partent au vent :
 - Rassembler les sacs de plastique dans un seul sac
 - Rassembler les papiers dans une boîte comme une boîte de céréales
- Positionner, si possible, le bac en bordure de rue seulement le matin de la collecte, avant 7h, afin d'éviter qu'il ne se renverse pendant la nuit.

Collecte des volumineux

Vous pouvez déposer vos meubles et objets plus volumineux que le bac en tout temps lors de la collecte des déchets. Pour en savoir plus sur les volumineux acceptés : roussillon.ca/volumineux.



Sofas



Meubles



Matelas et sommiers



Électroménagers (à l'exclusion des appareils de réfrigération et de climatisation)

Info-collectes

Communiquez avec l'équipe de la MRC de Roussillon pour toute question sur les collectes et problème avec vos bacs.

?

ROUSSILLON.CA/INFOCOLLECTES

514 928-5227

MRC DE ROUSSILLON

Environnement

Photographie par
Jean-Francois Sauvé

Pour qu'ils soient ramassés :

- Sortez-les avant 7h le matin de la collecte. La collecte peut se dérouler jusqu'à 19h. Les volumineux sont collectés par un autre camion que celui de la collecte des déchets.
- Placez-les en bordure de rue pour qu'ils soient facilement accessibles, sans aucune voiture stationnée devant.
- Disposez-les l'un à côté de l'autre en respectant un dégagement de 60 cm (2 pi) entre eux.
- Les volumineux doivent être facilement manipulés par deux personnes et doivent être libres de clous, de vis et de bouts tranchants afin de rendre leur manipulation sécuritaire pour les éboueurs.

Vos volumineux sont encore en bon état?

Consultez le Répertoire des récupérateurs à roussillon.ca/recuperateurs pour connaître les lieux où vous pourrez en disposer.

Vous déménagez?

- Laissez vos bacs bleu et brun ainsi que votre bac de comptoir à votre résidence. Ceux-ci appartiennent à la municipalité.
- Profitez de la collecte spéciale de carton au début juillet ou vérifiez auprès de votre écocentre municipal pour disposer de vos surplus.
- Disposez de vos volumineux de la bonne façon!

Trucs et astuces pour Brutus, pour réduire les nuisances pendant l'été



Pour garder vos bacs propres et éviter les odeurs

- Déposez du papier journal ou du carton dans le fond de votre bac pour absorber les liquides.
 - Participez le plus fréquemment possible aux collectes.
 - Évitez de mettre des liquides.
- Rincez régulièrement vos bacs avec un peu d'eau et récupérez cette eau de nettoyage pour arroser votre jardin. Elle est riche en minéraux!
 - Laissez les restes de viande et autres matières odorantes au congélateur jusqu'au jour de la collecte.
 - Entrez votre bac brun à l'ombre si possible.

Pour éloigner les animaux et les insectes

- Emballez les résidus alimentaires dans du papier journal ou dans un sac en papier.
- Appliquez un peu d'onguent contre la toux sur le couvercle et autour des trous d'aération du bac pour éloigner les petits animaux.
- Saupoudrez du sel, du vinaigre ou du bicarbonate de soude si vous apercevez des insectes.

N'oubliez pas de faire vider votre bac brun avant de partir en vacances!

Consultez le roussillon.ca/bacbrun pour en apprendre davantage.

Collecte spéciale de surplus de carton le vendredi 9 juillet 2021

Placer le carton à 60 cm (2 pieds) du bac de recyclage, afin de ne pas nuire à la collecte du bac bleu.



Carton non souillé seulement

- Retirer les sacs et les morceaux de styromousse des boîtes
- Défaire les boîtes et les empiler à plat ou les regrouper dans une boîte
- Ne pas les attacher ou les ficeler
- Dimension maximale des cartons de 1 m³
- La pile de carton doit être soulevée par une seule personne

Placez vos surplus de carton avant 7h le matin de la collecte!



Photographie par
Liliane Pronovost

Bon à savoir

Abris temporaires (abris d'autos d'hiver)

Nous vous rappelons que les abris temporaires (abris d'autos d'hiver) ne sont plus autorisés depuis le 15 avril.

Lumières de rues

Si vous remarquez qu'une lumière de rue est brûlée, toujours allumée ou intermittente, s.v.p. veuillez nous aviser en téléphonant au 450 692-6861, poste 208. Un électricien est mandaté pour effectuer les réparations environ quatre à cinq fois par année.

Service de collecte des branches

Les branches sont ramassées deux fois par mois : le 1^{er} mardi et le 3^e mardi du mois. La collecte des branches se fera du 4 mai au 2 novembre 2021. Le Service des travaux publics ne passera qu'une seule fois dans les rues publiques pendant les collectes. Notez que la collecte peut s'échelonner sur plusieurs jours, selon la quantité de branches à ramasser.

Procédure à suivre :

- Déposer les branches en bordure de la rue LA VEILLE DE LA COLLECTE;
- Placer le tronc des branches (2" de diamètre maximum) face à la rue publique;
- S'assurer que les branches sont dégarnies de ficelle ou autre.

Ce qui est refusé :

- Les branches garnies de feuilles ou de gazon;
- Les branches qui sont attachées;
- Les branches d'un arbre qui a été abattu par un émondeur : le propriétaire qui a obtenu un permis d'abattage est responsable de la disposition de ses branches.

Ventes de garage

Les ventes de garage sont permises sur le territoire, à condition de respecter certaines mesures sanitaires. Il est important de considérer à la fois le nombre de résidents au domicile et le nombre de visiteurs dans le calcul du nombre total de personnes, afin que celui-ci n'excède pas huit personnes. Il est important de souligner que la vente d'articles usagés sur le Web, avec une prise de possession respectant la distanciation physique de 2 mètres entre les personnes n'habitant pas à la même adresse, demeure la méthode à privilégier.

La prochaine fin de semaine de vente de garage sera celle du 4, 5 et 6 septembre 2021.

En cas de pluie, ou de cause exceptionnelle, la tenue des ventes de garage sans frais pourra être reportée à la fin de semaine suivante.

Si vous planifiez une vente de garage en dehors de ces dates, un permis vous sera nécessaire (20\$ / jour).

Pour plus d'information, informez-vous en téléphonant au 450 692-6861, poste 208.

Politique pour le remboursement des services de loisirs

La politique de remboursement pour les services de loisirs est offerte aux jeunes résidents de la Ville de Léry âgés de 0 à 17 ans inclusivement. La Ville de Léry autorise le remboursement d'un montant maximal de 200 \$ par enfant, par année civile. Une demande de remboursement rétroactif ne peut être effectuée que pour une année (calendrier) antérieure.

Pour plus d'information, veuillez téléphoner au 450 692-6861, poste 208.

Les frais de bibliothèque sont remboursés pour les personnes âgées

Si vous êtes un résident de la Ville de Léry âgé de 55 ans et plus et utilisez les services d'une bibliothèque, vous êtes admissible à un remboursement de vos frais jusqu'à un montant de 65 \$ par année. Le formulaire de demande de remboursement est disponible à l'hôtel de ville.

Piscine du Club Nautique Woodlands

Malheureusement, en raison d'un manque important de personnel pour assurer la sécurité de tous lors de baignade, la piscine du Club Nautique ne sera pas ouverte aux résidents cet été. Nous vous tiendrons informés via le site web et la page Facebook de la Ville de Léry s'il y a des changements.

Bon à savoir

Photographie par
Kimberley Hart

Règlement sur les chiens

La Ville de Léry exige que tous les chiens soient enregistrés, vous devez donc vous procurer une licence au coût de 5 \$. Celle licence est valide pour la durée de vie de l'animal. Vous pouvez obtenir la licence à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture.

Rappelez-vous :

- Il est interdit de garder plus de 2 chiens sur un terrain ou dans une unité de logement;
- Il est interdit de laisser aboyer un chien;
- Tout chien doit être maintenu en laisse lors de ses balades;
- Vous devez garder votre chien sur votre propriété et de manière à ce qu'il ne puisse en sortir et errer dans les rues.

Lorsque vous prenez une marche avec votre chien, n'oubliez pas d'utiliser les poubelles spéciales pour disposer des matières fécales de votre fidèle compagnon.

Contrôleur animalier

La SPCA Refuge Monani-Mo agit à titre de contrôleur animalier sur le territoire. Si vous avez des questions ou des plaintes relatives aux animaux sauvages ou domestiques, nous vous invitons à contacter directement le refuge au 514 443-2487 ou au 450 302-3415. Vous pouvez également consulter leur site internet au spcamonanimmo.com.

Sécurité civile

Dans le but d'atteindre la conformité à la réglementation en sécurité civile, la Ville de Léry doit informer ses citoyens des consignes générales en cas d'alerte, d'évacuation ou de mise à l'abri. Ces informations sont disponibles sur le site web de la municipalité à l'adresse suivante: www.lery.ca sous la rubrique services / sécurité publique / mesure d'urgence. Si toutefois vous ne pouvez consulter les documents sur internet, une version imprimée est disponible sur demande à la réception de l'hôtel de ville.

Permis et certificats d'autorisation

Nous vous rappelons qu'un permis ou un certificat d'autorisation est nécessaire avant d'effectuer les travaux suivants :

- Construction, transformation, agrandissement d'un bâtiment principal
- Démolition d'un bâtiment principal ou accessoire
- Réparations (toiture, changement de portes et de fenêtres, etc.)
- Balcon, galerie, perron, patio, véranda

- Garage isolé, attenant, incorporé
- Remise
- Clôture et muret
- Remblai et déblai
- Piscine creusée, hors terre, démontable
- Abattage d'arbres
- Installation sanitaire
- Ouvrage de captage des eaux
- Lotissement
- Quai

La liste des travaux nécessitant un permis ou un certificat d'autorisation n'est pas exhaustive. Veuillez vous assurer que le projet que vous désirez entreprendre ne nécessite pas d'autorisation avant de débiter les travaux. Vous pouvez vous référer au Règlement sur les permis et certificats numéro 2016-454 disponible sur le site Internet de la Ville ou vous renseigner auprès du Service de l'urbanisme.

Pour obtenir un permis ou un certificat d'autorisation, il est très important de compléter et signer le formulaire de demande de permis adéquat, selon le type de travaux que vous désirez entreprendre. Les formulaires sont disponibles à l'hôtel de ville ou sur le site Internet de la Ville au www.lery.ca. Vous pouvez également en faire la demande par courriel à l'adresse suivante: urbanisme@lery.ca. Toutes les informations et documents demandés dans ce formulaire sont essentiels pour l'émission du permis ou du certificat d'autorisation.

Veuillez prévoir un délai minimal de 30 jours pour l'étude du dossier, et ce, à partir du dépôt de la demande ou des compléments d'information. De plus, avec l'entrée en vigueur des nouveaux règlements d'urbanisme, certains types de travaux peuvent nécessiter un délai supplémentaire avant l'émission du permis ou du certificat d'autorisation. Par exemple, en vertu du Règlement de PIIA numéro 2016-455, les travaux de rénovation ou de construction neuve exécutés sur les propriétés situées dans certains secteurs du territoire de la Ville doivent faire l'objet d'une analyse effectuée par le Comité consultatif d'urbanisme et doivent être approuvés par le Conseil municipal.

Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée et non selon leur nature.

Pour toutes demandes d'informations, vous pouvez communiquer avec le Service de l'urbanisme par courriel à : urbanisme@lery.ca ou par téléphone au : 450 692-6861, poste 202.



Bon à savoir

Photographie par
Jean-François Sauvé

Travaux sur les rives

Si vous envisagez faire des travaux sur les rives, le littoral du lac Saint-Louis ou en plaine inondable, il est important de vérifier auprès du Service de l'urbanisme quelles sont les dispositions des règlements d'urbanisme qui s'appliquent à votre propriété. La réglementation municipale est basée sur la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Pour obtenir plus d'informations sur cette politique établie par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, visitez le site Internet suivant : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rives/index.htm> ou renseignez-vous auprès du Service de l'urbanisme de la Ville de Léry.

Feux à ciel ouvert

Selon le règlement numéro 2007-390, il est interdit, en tout temps et sur tout le territoire de la municipalité, de brûler du bois traité ou recouvert de peinture, de teinture, etc., des herbes, des feuilles mortes, des ordures ménagères, des pneus, des bardeaux d'asphalte, des produits formés ou contaminés par le goudron, les plastiques, la colle, le caoutchouc, les solvants ou tout autre produit polluant.

Quiconque contrevient à l'une des dispositions du règlement commet une infraction et est passible, s'il s'agit d'une première infraction, d'une amende minimale de 100 \$ et maximale de 1 000 \$ pour une personne physique, et d'une amende minimale de 200 \$ et maximale de 2 000 \$ pour une personne morale.

Pensez-y avant d'appeler le service 911 pour vous plaindre d'un feu à ciel ouvert qui, en réalité, n'est pas nuisible. Une intervention des pompiers de la Ville de Léry coûte un minimum de 1 000 \$ aux citoyens.

Pannes de courant

Si votre service est interrompu ou si vous voyez un poteau brisé, un arbre tombé, ou tout autre problème pouvant affecter le service d'électricité, vous devez communiquer directement avec le service à la clientèle d'Hydro-Québec au 1 800-790-2424. Lors de l'appel, ils vous informeront du délai approximatif avant le rétablissement du service. Il est inutile de téléphoner à l'hôtel de ville car nous n'avons aucune information concernant les délais ou les raisons concernant les pannes de courant. Pour plus d'informations, consultez le site web d'Hydro-Québec au www.hydroquebec.com.

Ligne info confidentielle

La police aimerait vous rappeler que le système de messagerie vocale confidentielle vous permet de signaler une situation que vous croyez être suspecte, mais ne nécessite pas une intervention. Si vous avez des informations qui pourraient aider la police dans une enquête, s'il-vous-plaît laissez les détails sur la ligne info confidentielle au 450 698-3229 ou par courriel au : ic@police.chateauguay.ca.

L'eau potable

L'eau potable que vous consommez provient d'un puits privé artésien? Savez-vous que durant la fonte des neiges ou lors de pluies abondantes, l'eau souterraine est davantage vulnérable à la contamination? En tant que propriétaire de puits, vous avez la responsabilité de vous assurer que votre eau est potable. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le site de la direction de santé publique de la Montérégie à l'adresse suivante: www.quebec.ca/environnement-et-ressources-naturelles.

Recyclage

Piles usagées – Elles peuvent être déposées dans les boîtes de collectes spéciales situées à l'extérieur, devant la porte d'entrée de l'hôtel de ville.

Produits électroniques - Vous pouvez disposer de vos produits électroniques en les déposant à côté du conteneur situé à l'arrière de l'hôtel de ville.

Dons de vêtements – Vous pouvez disposer de vos vêtements en les déposant dans le bac prévu à cet effet, situé à l'arrière de l'hôtel de ville.



Good to know

Temporary Car Shelters

Remember that all temporary car shelters must be dismantled since April 15th.

Street Lights

Every effort is made to ensure our streets lights are working. However, if you see one that is burned out or not working properly, please call the Town Hall at 450 692-6861, ext. 208. A licensed electrician is mandated by the City to carry our repairs and comes 4 to 5 times a year to fix faulty lights.

Branch Collection

Branches will be picked up and shredded twice a month on the 1st and 3rd Tuesday of each month from May 4th until November 2nd, 2021. Our public works truck will only pass once each day, so please note the following procedure to ensure that your branches will be picked up:

- Place the branches at the edge of the street the day before the collection;
- Make sure your branches are at the side of the road by 7 a.m.
- Place the larger end (2" diameter maximum) of the branches facing the road;

Branches will not be picked up if:

- Mixed leaves or grass clippings are with the branches
- Branches are tied with wire, string, etc.
- You hired a tree pruning service; you are responsible for removing/recycling the branches.

Note that the collection can be spread over several days, depending on the amount of branches to be collected.

Garage sales

Garage sales are permitted on the territory, provided certain sanitary measures are respected. It is important to consider both the number of residents in the home and the number of visitors when calculating the total number of people, so that it does not exceed eight people. It is important to emphasize that the sale of used items on the Web, with possession respecting the physical distance of 2 meters between people who do not live at the same address, remains the preferred method.

The next garage sale weekend will be September 4th, 5th and 6th, 2021.

In the event of rain, or an exceptional cause, the free garage sales may be postponed to the following weekend. If you are planning a garage sale outside of these dates, you will need a permit (\$ 20 / day).

For more information, inquire by calling 450 692-6861, ext. 208.

Leisure activities reimbursement

The policy for reimbursement of recreational services is offered to young residents of Ville de Léry aged 0 to 17 years. Ville de Léry allows a maximum reimbursement of \$200 per child per calendar year. A retroactive reimbursement request may only be effected for the previous calendar year. The reimbursement form is available at Town Hall.

Library Fees covered for Léry seniors

If you are at least 55 years of age and you subscribe to a public library, you may bring your receipt for the fees you paid along with proof of residence and proof of birth to the Town Hall. We will reimburse your fees up to a maximum of \$65. The reimbursement form is available at Town Hall.

Woodlands Yacht Club

Unfortunately, due to a significant shortage of staff to ensure everyone's safety while swimming, the Woodland Yachtclub swimming pool will not be open to residents this summer. We will keep you informed by the Ville de Léry's website and Facebook page if there are any changes.

Dog License

Ville de Léry requires that all dogs be licensed. A dog license costs \$5 and is valid for the life of the animal. You may obtain the license at Town Hall during normal business hours.

If you are a dog owner, please note the following regulations:

- A maximum of two dogs per household;
- Dogs must be on a leash when you take them out for a walk;
- Dogs must be contained on your property;
- It is forbidden to let your dog bark.

When you walk your dog, don't forget to dispose of you canine companion's poop in the specially marked garbage cans.

Animal controller

The SPCA Refuge Monani-Mo acts as animal controller on the territory. If you have any questions or complaints relating to wild or domestic animals, we invite you to contact the refuge directly at 514 443-2487 or 450 302-3415. You can also visit their website at spcamonanimmo.com.



Good to know

Special cardboard collection on Friday, July 10th, 2021

- Only cardboard is accepted: please remove any plastic bags or styrofoam from boxes.
- Please put your cardboard next to your recycle bin, not in it.
- Place cardboard at least 2 feet from the recycling bin so as not to impede the regular mechanized collection.
- Do not tie the cardboard together with string or other material.
- Collapse all large cardboard boxes to avoid any heavy loads (e.g. do not fill a refrigerator box with scraps of cardboard).

Civil security

In order to achieve compliance with civil security regulations, the City of Léry must inform its citizens of general instructions in the event of an alert, evacuation or sheltering. This information is available on the municipality's website at the following address: www.lery.ca. If, however, you cannot consult the documents on the Internet, a printed version is available on request at the reception of the Town Hall.

Open Fires

It is strictly prohibited to burn any polluting material such as painted or treated wood, grass, dead leaves, household waste, tires, roofing shingles, plastics, tar products, or solvents. Fines for non-compliance vary between \$100 and \$2,000. You may, however, burn wood at a recreational fire provided that neighbors are not unduly inconvenienced.

Please think carefully before calling 911 to report a recreational fire. Any intervention by the Ville de Léry firefighters costs taxpayers at least \$1,000.

Permits and certificates of approval

A reminder that a permit or certificate of approval is required before doing any of the following

- Construction, transformation or expansion of a main building
- Demolition of a main or secondary building
- Repairs (roof, new windows and doors, etc.)
- Balcony, porch, stoop, patio, deck or veranda
- Stand-alone, attached or integrated garage
- Shed
- Fence or retaining wall
- Filling and excavation work
- Pool: inground, above ground, removable
- Tree cutting
- Sanitary facility
- Water catchment structure
- Sub-division
- Dock

The above list of works requiring a permit or certificate of approval is not exhaustive. Please check ahead to make sure that plans for your property do not require any prior authorization. See the Ville de Léry municipal regulations online, specifically Règlement sur les permis et certificats numéro 2016-454, or check with the local urban planning department.

To obtain a permit or certificate of approval, it is important that you complete and sign the application for permit that is appropriate for the type of work you are planning. Forms are available from City Hall or the city's website at www.lery.ca. You may also apply by email at urbanisme@lery.ca. All information and documents indicated on the application form are required for issuance of a permit or certificate of approval. Application processing time is a minimum of 30 days from the time the application or additional information is received.

Furthermore, with the entry into force of new urban planning regulations, some types of work may require a longer period of study before a permit or certificate of approval can be issued. For example, in accordance with PIAA regulation #2016-455, renovation or new construction works done on properties located within certain sectors of the city must be examined by the city's urban planning advisory committee and approved by city council. Applications will be processed on a first-come, first-served basis, and not by the type of work. For all requests for information, contact the city's Urban Planning Department by email at urbanisme@lery.ca or by telephone at 450-692-6861, ext. 202.



Good to know

Photographie par
Jean-François Sauvé

Shoreline Work

If you plan to work along your shoreline, the river banks, or the flood plain, please consult with the Urban Planning Department prior to starting any work. There may be municipal regulations that are applicable to your property. These regulations are based on the Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. For more information, please contact the Urban Planning Department at 450 692-6861, ext 202 or by email at urbanisme@ville.lery.qc.ca.

You may also visit the website of the Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs at www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rives/index.htm

Power Outages

To report a power failure, please call 1 800 790-2424.

You need to advise Hydro-Quebec's customer service when your service is interrupted or you see a broken pole, fallen tree, or any other problem that affects the delivery of electricity. When you place the call, they will inform you of the approximate time you will have to wait for service. Unfortunately we cannot speed up the repairs, so calling Town Hall will not change anything.

For further information, please consult their website at www.hydroquebec.com

Confidential Info

Please report any suspicious situation that does not require immediate police intervention. You may leave the details on the Info confidentielle voice mail at 450 698-3229 or by email at ic@police.chateauguay.ca.

Drinking water

The drinking water you consume comes from a private artesian well ? Did you know that during snowmelt or heavy rains, groundwater is more vulnerable to contamination? As a well owner, you have a responsibility to make sure your water is safe to drink. For more details, we invite you to consult the website of the Montérégie public health department at the following address: www.quebec.ca/environnement-et-ressources-naturelles.

Recycling

Used batteries – May be dropped off in the special collection box located next to the front door of the Town Hall.

Electronics – You may dispose of any electronic products by placing them beside the container located behind the Town Hall.

Clothing Donations – You can dispose of your clothes by depositing them in the dedicated bin, located at the back of the Town Hall.

Janvier 2021 January

D	L	M	M	J	V	S
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Février 2021 February

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

Mars 2021 March

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Matières organiques, feuilles et résidus de jardin
Tous les lundis (avril à novembre)
Un lundi sur deux (décembre à mars)
Organic materials, leaves and garden waste
Every Monday (April to November)
Every second Monday (December to March)

Avril 2021 April

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Mai 2021 May

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juin 2021 June

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Ordures ménagères et objets lourds
Un mercredi sur deux
Garbage and heavy objects
Every second Wednesday

Juillet 2021 July

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Août 2021 August

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Septembre 2021 September

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Collecte de surplus de carton
Vendredi le 8 janvier
et vendredi le 9 juillet
Surplus cardboard collection
January 8th and July 9th

Octobre 2021 October

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Novembre 2021 November

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Décembre 2021 December

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Collecte de branches
Le 1^{er} et le 3^e mardis de chaque mois du 4 mai au 2 novembre
Branch collection
1st and 3rd Tuesday of each month from May 4th to November 2nd

Ventes de garage
5 et 6 juin
4, 5 et 6 septembre
Garage Sales
June 5th and 6th
September 4th, 5th and 6th

Séances du Conseil
Le 2^e lundi de chaque mois (sauf octobre (2 mardi))
Council meetings
Every 2nd Monday of each month (except October (2nd Tuesday))

Gestion des matières résiduelles - Ligne info-collecte : Il existe un service de première ligne pour répondre à toutes les plaintes et questions concernant les ordures ménagères, les matières organiques et le recyclage. Que ce soit pour des ordures non ramassées, un bac de recyclage non vidé, un bac de recyclage brisé, ou toute autre plainte, vous devez communiquer directement avec la ligne info-collecte en téléphonant au 514 928-5227 et en précisant votre nom, votre numéro de téléphone et votre adresse en indiquant la ville. **Waste Management - Info-collect line** : If your garbage is not picked up, a recycling bin not emptied, or you want to report a broken bin, there is one number to call for all complaints. Please call the Info-Collect Hotline at 514 928-5227. You will be asked for your name, your phone number, street address and town.